Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et

Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 50 (1993)

Heft: 3

Vorwort: L'enfance menacée!...

Autor: Jeannotat, Yves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'enfance menacée!...

Yves Jeannotat

Depuis un certain temps, la société occidentale capitaliste et de rendement immédiat se débat dans d'atroces convulsions: chômage endémique, inflation galopante, chiffres rouges, corruption sournoise, luttes d'influence, laxisme inconsidéré... le serpent se mord la queue!

Déstabilisées, les instances politiques tentent désespérément de réagir, d'épurer, de redresser la barre et il n'est pas rare que, au cours du processus de rééquilibrage engagé, des institutions positives et de grande valeur soient bousculées par mégarde au risque d'être, elles aussi, emportées et avalées par le tourbillon des «mesures d'urgence». Un de ces biens parmi les plus précieux, puisqu'il concerne la jeunesse, est la part accordée au corps, à l'école, en marge des nourritures de l'esprit, par le biais du sport et de l'éducation physique. En Suisse, cette part se situe à l'échelon inférieur de ce qui est considéré comme «valable» et elle est fixée par voie d'une ordonnance d'application de la loi fédérale du 17 mars 1972 «encourageant la gymnastique et les sports», loi qui spécifie, à son article 2: «Les cantons veillent à ce qu'un enseignement suffisant de la gymnastique et des sports soit donné dans les écoles. L'éducation physique est obligatoire dans toutes les écoles primaires, moyennes...» Puis, à l'article premier de l'ordonnance du 21 octobre 1987: «Les cantons veillent à ce que trois heures par semaine soient consacrées...» à cette matière!

Or, récemment, un mouvement s'est amorcé, dans les milieux concernés de quelques cantons, perturbés par l'apparition de nouvelles branches (informatique, etc.) qui trouvent difficilement place dans les programmes d'enseignement, mouvement tendant à réduire le nombre des trois heures, un strict minimum pourtant, selon l'avis de toutes celles et de tous ceux qui s'inquiètent de la santé physique, du bien-être et de l'équilibre psychique des enfants et des adolescents.

A une époque où la jeunesse suisse, tout autant que celle des autres pays, est confrontée à une série de fléaux majeurs - la drogue par exemple, mais aussi les troubles du maintien pour n'en citer que deux, fortement au centre de l'actualité - sources d'inquiétude et de dérèglement autant pour la famille que pour l'ensemble de la société; à une époque où les initiés reconnaissent également, il faut le relever, que le jeu, le sport, l'activité physique, le mouvement constituent quelques-uns des éléments de lutte et de prévention parmi les plus fonctionnels et les plus efficaces, il est pour le moins curieux qu'une telle option puisse faire surface! Si elle se concrétisait, elle équivaudrait à un gigantesque pas en arrière et à une menace concrète sur l'enfance d'aujourd'hui...

S'attaquant aux maladies cardio-vasculaires par l'exercice d'endurance, le Dr Cooper – c'est lui qui a secoué l'Amérique en léthargie au début des années soixante – proclamait que trois séances d'entraînement hebdomadaires constituaient la dose minimale pour porter des fruits: Tout ce qui est en moins de cette donnée normative équivaut à un déficit regrettable, alors que ce qui est en plus, jusqu'à concurrence de six séances, représente un gain inestimable, expliquait-il.

Il en va de même des trois heures de «gym» à l'école. Certes, pour la jeunesse, la connaissance est une assurance de survie à l'orée d'un avenir incertain. Mais, comme le disait

clairement le célèbre Dr Max
Fourestier il y a
plus de 40 ans
déjà: De bonnes
études ne peuvent s'établir sur
un état de santé
médiocre. L'écolier doit se bien
porter pour
bien
ap-

prendre. Puis, après avoir rappelé le peu de temps que les horaires d'enseignement général laissaient à l'éducation physique et au sport, il poursuivait: Comment pourrait-il acquérir, dans ces conditions, son maximum de santé et l'épanouissement de son exigeante vitalité? L'effort physique, les ébats déployés par jeu ou de façon dirigée sont absolument indispensables à ce jeune animal en pleine croissance et au corps bouillonnant de forces neuves.

Les propos de Max Fourestier, père du mi-temps pédagogique et sportif, et les résultats physiques «et» intellectuels spectaculaires sur lesquels ont débouché ses expériences ont influencé favorablement, alors, l'introduction des trois heures dites «obligatoires» d'enseignement de l'éducation physique dans les écoles, en Suisse, tout comme le fameux discours du professeur Dottrens, de l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, tenu à la Maison de l'Unesco il y a plus de trente ans. Pédagogue bien de chez nous, après avoir rappelé le fameux passage de la Déclaration des droits de l'homme affirmant que l'«Education doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine...», il s'exclamait en substance: Si l'école ne fait pas ce qu'il faut pour réaliser cet impératif, donc pour favoriser l'éclosion harmonieuse des facultés physiques et intellectuelles des enfants, ce sera un des étonnements des générations futures de constater que la seule activité humaine qui, en plein XXe siècle, est restée fermée à l'esprit

scientifique et, par conséquent, à l'esprit du monde moderne, a été la pédagogie!... Depuis, la Suisse est sortie de l'anathème. Puisse-t-elle ne pas y retourner!...

